

A Nancy, l'intercommunalité prône un dialogue plus clair

by Urbapresse - jeudi, juillet 11, 2019

<http://correspondances.fr/a-nancy-lintercommunalite-prone-un-dialogue-plus-clair/>

Réunis le 5 juillet à Nancy, les participants du colloque national « intercommunalité en dialogue » ont souligné l'efficacité de ce mode d'organisation, admis des carences en termes de lisibilité et revendiqué plus de liberté.

Forte de 60 ans d'expérience de l'intercommunalité, la Métropole du Grand Nancy a tenu le 5 juillet son colloque national "Intercommunalité en dialogue" organisé avec France urbaine. A l'heure où "les plaques tectoniques bougent", selon la formule d'André Rossinot, président (LREM) de la métropole du Grand Nancy et secrétaire général de France Urbaine, l'intercommunalité constitue un mode de gouvernance d'avenir. Premier Pôle métropolitain européen de France, le Sillon lorrain, créé en 2015 grâce à l'association de Nancy, Metz, Thionville et Epinal, a permis de surmonter les antagonismes historiques et de remporter de réels succès en matière universitaires et numérique.

Machines à investir, les intercommunalités permettent mutualisations, achats groupés et économies d'échelle appréciées de tous. Mais les petites communes les surnomment parfois "Bruxelles", tant la gouvernance paraît lointaine, et, selon un air connu rappelé par Catherine Vautrin, les élus ont tendance à s'attribuer tous les succès, reportant les dysfonctionnements sur l'interco. La présidente (PS) du Grand Reims et ex-ministre déléguée à la Cohésion sociale préconise une meilleure information des citoyens et une formation étendue à tous les élus, conseillers municipaux compris. L'inflation législative des années 2012-2015 a pu brouiller la perception des compétences.

Pour plus de clarté, Jean Rottner, président de la région Grand Est, préconise une mutualisation qui commencerait par un service d'appui mutualisé au service des citoyens. Philippe Mahé, ancien préfet de Meurthe-et-Moselle, voit émerger un Etat moins interventionniste, mais garant des grands équilibres et jouant un rôle de tiers de confiance. La perspective convient aux élus, qui expriment néanmoins une nette méfiance vis-à-vis des réformes visant à codifier leur droit à la différenciation. Selon eux, rien ne vaut la confiance et la liberté pour que les territoires donnent le meilleur d'eux-mêmes.